

137698

Coopérative de garanties de construction
de l'Union patronale du canton de Fribourg

L'Assemblée générale ordinaire 2014 de la Coopérative de garanties de construction de l'Union patronale du canton de Fribourg aura lieu le mardi 16 décembre 2014 à 17 h, au siège de la Coopérative, Rue de l'Hôpital 15, 1700 Fribourg

Ordre du jour:

- 1. Procès-verbal de l'AG de la Coopérative du 18 décembre 2013
- 2. Rapport de gestion de l'exercice 2013
- 3. Comptes 2013 – Rapport de l'organe de révision
- 4. Approbation des comptes 2013
- 5. Renouvellement de l'organe de révision
- 6. Informations sur les activités 2014
- 7. Divers

Les propositions à l'intention de l'Assemblée générale doivent être adressées PAR ÉCRIT au comité jusqu'au 11 décembre 2014.

Le bilan et les comptes 2013, le rapport annuel et le rapport de l'organe de contrôle peuvent être consultés, dès ce jour, au secrétariat de la Coopérative, rue de l'Hôpital 15 à Fribourg, sur rendez-vous.

Le Comité